

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer du Centre se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer des biens désignés ci-après : par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir, en location dans le cadre de mandats de recherches de preneurs.

Les dossiers : AS 37 23 0303 01, 37 23 0303 02 et IL 37 23 0303 03 sont liés et se composent d'une propriété rurale, agricole et forestière composée d'un château, maison de gardien, gîte, caves, divers bâtiments agricoles et dépendances. Terres, prés, bois, terrains d'agrément et sol. Diverses servitudes. Surface à parfaire.

AS 37 23 0303 01

Commune de LANGEAIS(37) : 3 ha 68 a 20 ca
BH- 58- 59- 61- 62- 63- 64- 65- 196- 197- 198- 201- 202
Zones Uh, N, Nh et Ni du PLU

AS 37 23 0303 02

Commune de LANGEAIS(37) : 1 ha 03 a 80 ca
BH- 195[P1]- 199[P1]
Zone N du PLU

IL 37 23 0303 03

Commune de LANGEAIS(37) : 3 ha 54 a 60 ca
BH- 195[53](J)[F1]- 203[60]
Zone N du PLU

Conseiller foncier : Frédéric NESTI 06 08 67 75 75

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le :

1ER MAI 2023

au siège de la SAFER du Centre ou, plus particulièrement, auprès du service départemental - 9 rue Augustin Fresnel - CS 50157 - 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex.

Tel : 02 47 28 44 62 où toutes précisions et informations complémentaires (conditions financières, éléments mobiliers éventuels, modalités d'attributions...) peuvent être demandées.

Pour la SAFER, le 11 avril 2023

Philippe PIGNOT
Directeur du Service Propriétés & Projets Ruraux

A LANGEAIS, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours
du 14 avril 2023 au 1er mai 2023

P.J. : 2 avis

